

L'idée germait depuis longtemps, elle va enfin voir le jour : la Cité de la Pétanque, village de vacances dédié à notre discipline, va s'implanter entre Montpellier et Millau, dans le village de Gignac.

Un village pieds tanqués



L'idée germait depuis longtemps, elle va enfin voir le jour : **la Cité de la Pétanque**, village de vacances dédié à notre discipline, va s'implanter à quinze minutes de Montpellier par l'autoroute en direction de Millau, dans le village méridional de Gignac, cœur de la vallée de l'Hérault et de ses sites touristiques. Une bonne nouvelle donc pour tous les passionnés de petite boule, puisque la Cité projette de proposer des séjours tournant autour de la pétanque, mais également d'accueillir régulièrement des finales de haut niveau, et de devenir ainsi un **lieu de rassemblement** et de **convivialité**, tout au long de l'hiver, pour des centaines de joueurs et d'aficionados venus de France et de l'étranger.

Mais la Cité se voudra avant tout, du début du printemps à la fin de l'automne, un **lieu de séjour pour tous**. Si les équipements consacrés à la pétanque seront conséquents, ceux qui s'y intéressent un peu moins se verront proposer une piscine, un spa, une salle de fitness ou un rafraîchissement à la Bodega, en attendant de randonner à vélo ou à pied dans l'arrière-pays, de se baigner et de faire du canoë dans les gorges de l'Hérault.



Un **Club Med de la pétanque** au pays des cigales, des platanes et des oliviers, l'idée est plutôt bonne, mais c'est dans la formule choisie par les promoteurs du site que réside la véritable originalité : le village va fonctionner en **copropriété**, et les acquéreurs de parts auront la jouissance, **une semaine par an**, d'une des maisons de la Cité. Une formule qui contribuera à coup sûr à une meilleure conservation des installations, car les propriétaires de parts auront à cœur de retrouver leur complexe en parfait état à chacune de leurs venues.

Autre innovation intéressante : cette semaine sera glissante, c'est-à-dire que la date changera chaque année tout au long de la période printemps-été-automne, de façon à ce que chaque porteur de parts puisse découvrir le village à **différentes saisons**. Enfin, une étude sera menée sur les différentes couches de population représentées, de façon à grouper sur un même séjour des membres ayant les mêmes goûts ou les **mêmes habitudes de vie**.

Beaucoup d'idées donc, et beaucoup de projets, de quoi nous donner l'envie d'en savoir plus et de poser quelques questions aux initiateurs de ce village d'irréductibles....pétanqueurs.



Quel est le coût d'un tel investissement pour les acquéreurs de parts?

Cité de la pétanque : Le prix d'achat des parts de la Société Civile Immobilière, donnant la jouissance une semaine par an d'une maison, oscille entre 3000 et 4200 euros selon le nombre de semaines achetées, et les promotions. Il faut compter ensuite environ 3 à 400 euros par an de charges de copropriété.

Y a-t-il possibilité d'échanger sur une semaine qui ne convient pas ?

CP : Une bourse d'échange sur le site proposera un calendrier d'occupation et permettra des échanges entre propriétaires.

Y a-t-il possibilité de louer la semaine à quelqu'un, si une année on ne souhaite pas venir ?

CP : Oui, bien sûr. Les locations sont possibles au bénéfice de celui qui devait en avoir la jouissance. On peut les proposer soit en direct, soit par l'intermédiaire du site de la Cité de la Pétanque.

Peut-on céder sa semaine définitivement ?

CP : Naturellement. Chacun peut vendre ses actions de la SCI (et de ce fait la jouissance qui y est attachée) au prix qu'il conviendra avec l'acheteur potentiel. Là aussi, il peut le faire par ses propres moyens, où par l'intermédiaire du site de la Cité de la Pétanque.

LE SITE DE LA CITE DE LA PETANQUE

LA PAGE FACEBOOK

LE COMPTE TWITTER